

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **Savon glycérimé**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation:  
Savon  
produit d'entretien du cuir  
Mélange
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- Producteur/fournisseur:  
SARL TRIMADEL  
Zone Artisanale La Blanchotte  
25440 Quingey  
FRANCE  
Tél./Fax (00 33) 03 81 63 72 33  
Email : trimadel@wanadoo.fr  
www.entretien-du-cuir.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:  
Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)  
Belgique - Tel : 32 070/245 245  
Suisse : 145

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :  
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : néant
- Pictogrammes de danger : néant
- Mention d'avertissement : néant
- Mentions de danger : néant
- 2.3 Autres dangers :
- Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 56-81-5	glycerol	25-50%
EINECS: 200-289-5	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions	
RTECS: MA 8050000	communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
Reg.nr.: 01-2119471987-18-xxxx		

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

Nom du produit: **Savon glycéринé**

(suite de la page 1)

CAS: 61790-79-2 EINECS: 263-162-3	Sels d'acides gras d'huile de palm	10-25%
CAS: 60-00-4 EINECS: 200-449-4 Numéro index: 607-429-00-8 RTECS: AH 4375000	acide edetique ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≤1%
CAS: 3794-83-0 EINECS: 223-267-7	(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium ⚠ Acute Tox. 4, H302	≤1%
· Composants selon le règlement sur les détergents CE 648/2004		
savon		5 - 15%
EDTA		< 5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours :
- Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation excessive: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion:  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.  
En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- 5.1 Moyens d'extinction:  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- 5.3 Conseils aux pompiers :
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :  
Porter un appareil de protection respiratoire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- 6.4 Référence à d'autres sections :  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

Nom du produit: **Savon glycéринé**

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage :

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :  
· Stockage :  
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.  
· Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Protéger contre le gel.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:  
Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle :

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### **56-81-5 glycerol (25-50%)**

VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup>
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 100 e mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 50 e mg/m <sup>3</sup> SSc;

- Remarques supplémentaires:  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition :
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains: Pas nécessaire.
- Matériau des gants :  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:
 

Forme:	Pâteuse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

Nom du produit: **Savon glycéринé**

(suite de la page 3)

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point éclair :	>200 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'auto inflammation:	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	1 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations :	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique :
  - Décomposition thermique/conditions à éviter:
    - Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
    - Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

Nom du produit: **Savon glycéринé**

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

<b>56-81-5 glycerol</b>		
Oral	LD50	12600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>18700 mg/kg (lapin)
<b>60-00-4 acide edetique</b>		
Oral	LD50	4500 mg/kg (rat)
<b>3794-83-0 (1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium</b>		
Oral	LD50	500 mg/kg (ATE)

- Effet primaire d'irritation :
- Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

<b>56-81-5 glycerol</b>	
LC50 96h	54000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EC50 96h	10000 mg/l (daphnia)

- 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

Nom du produit: **Savon glycéринé**

(suite de la page 5)

- 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
  - Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- Emballages non nettoyés
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - Directive 2012/18/UE
  - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :
  - H302 Nocif en cas d'ingestion.
  - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Acronymes et abréviations:
  - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
  - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
  - DOT: US Department of Transportation
  - IATA: International Air Transport Association

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 16.10.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.10.2015

---

Nom du produit: **Savon glycéринé**

---

(suite de la page 6)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4  
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

---

—FR—